



Compte rendu CHSCT de l'administration centrale

Réunion du 15 mars 2019



Le comité technique ministériel s'est réuni le 15 mars sous la présidence de Marie-Claire Hamon, cheffe du bureau de l'action sanitaire et sociale, Laurence Venet-Lopez, adjointe au chef des services des ressources humaines, ayant été empêchée.

La CFTC-MAE, membre de l'Alliance du Trèfle, était représentée par Catherine Louche et Annick Pinard.

Un hommage a été rendu à Pascal Hervé, chargé de mission « Immobilier », récemment disparu.

I. Installation - Règlement intérieur

Après avoir constaté que le quorum était atteint, Marie-Claire Hamon installe le CHSCT de l'administration centrale.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

La secrétaire permanente de séance pour la mandature est désignée à l'unanimité. Il s'agit de Stéphanie Clarenc (CFDT).

II . Rapport annuel d'activité 2018 du médecin de prévention

Madame Jeannine Bénoliel, médecin de prévention, présente le rapport annuel d'activité du service de santé au travail (voir le document).

Comme ce rapport ne concerne que les agents des sites parisiens de l'administration centrale, la CFTC-MAE demande à avoir connaissance des informations relatives aux agents du site d'Auzeville, qui sont agents du Secrétariat général, et relèvent donc également du CHSCT de l'administration centrale.

Marie-Claire Hamon précise que jusque là, le CHSCT de l'administration centrale ne traitait que des sites parisiens, le site d'Auzeville disposant d'un CHSCT spécialisé.

Elle indique qu'elle va interroger le bureau de la réglementation pour savoir si les agents d'Auzeville relèvent aussi du CHSCT de l'administration centrale.

Jeannine Bénoliel précise qu'elle peut se procurer le rapport du médecin de prévention d'Auzeville.

Concernant la formation aux premiers secours, qui a été reportée faute de candidats, Jeannine Bénoliel rappelle qu'il s'agit plutôt d'une sensibilisation.

Elle indique qu'elle veut monter une action de prévention avec une diététicienne sur le bilan nutritionnel.

III. Approbation du procès-verbal de la réunion du CHSCT AC du 15 novembre 2018

La CFTC-MAE signale que contrairement à ce qui est indiqué page 3 du procès-verbal, la pose de panneaux appelant à respecter le voisinage des salles de réunion n'est toujours pas réalisée sur le site de Vaugirard (notamment pour les salles D179 et D181).

Thierry Game, chef du bureau de la sécurité et de la maintenance des bâtiments, indique qu'il va faire le nécessaire.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

IV. Points sur les suites données à la réunion du CHSCT AC du 15 novembre 2018

La desserte en Wifi des bâtiments est réalisée.

Les points sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et la prévention des Risques Psycho-sociaux (RPS) seront évoqués dans la suite de la réunion.

V. Bilans

Bilan d'activité de la précédente mandature

Un diaporama est présenté sur les différentes actions.

* Suivi de la mise en œuvre des plans RPS

Chaque direction générale a choisi sa méthode. Un point d'avancement est fait à chaque premier CHSCT de l'année. Fin 2018 tous les plans sont élaborés et consultables sur l'intranet.

* Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

Le Document a été institué en 2014 et validé par le CHSCT d'administration centrale en juin 2015. Il est actualisé chaque année, la dernière actualisation date de 2018, avec l'intégration des risques liés à l'exposition aux ondes magnétiques.

* Plan Pluriannuel de Prévention

Il a été décidé de décliner le Programme National de Prévention sur la durée de la mandature plutôt que de réaliser un plan annuel. Il est construit à partir des données du DUERP.

Il fait l'objet d'un examen et d'une actualisation annuelle à chaque premier CHSCT de l'année. Il est examiné préalablement par une commission comprenant la mission des affaires générales (MAG), le bureau de la sécurité et de la maintenance des bâtiments, le médecin de prévention et le conseiller de prévention.

* Suivi des travaux

Le CHSCT AC est particulièrement vigilant aux conséquences des différents travaux et a réalisé des visites des locaux.

Des exercices d'évacuation sont programmés (cf infra).

***Suivi de l'évolution de la réglementation**

Ont été pris en compte l'interdiction du vapotage au 1^{er} août 2017 et le décret n°2016-1074 sur les risques dus aux champs magnétiques.

***Suivi des accidents**

En 2018, à la demande du CHSCT AC, un GT dédié a été constitué et installé en juin. Son mode de fonctionnement a été validé lors du CHSCT du 14 juin 2018.

Concernant la formation des nouveaux élus, Marie-Claire Hamon rappelle l'obligation de formation de 3 jours à l'initiative de l'administration (une mallette pédagogique est en cours de finalisation) et de 2 jours à l'initiative des membres du CHSCT, avec l'organisme de leur choix, que l'administration doit accepter. Ces formations sont prises en charge par l'administration. Une formation complémentaire est également possible (formation sur les RPS dans la précédente mandature).

Les sujets DPMA n'étaient pas inclus dans la précédente mandature, ils le sont désormais.

Pour les prochains CHSCT AC, l'ordre du jour sera préparé avec les organisations syndicales (questionnement avant les prochains CHSCT AC).

Accidents du travail et de trajet en 2018

Marie-Claire Hamon constate qu'il y a eu moins d'accidents du travail et de trajet en 2018 qu'en 2017 mais ils ont généré des coûts supérieurs.

Moins de chutes ont été recensées et surtout moins de chutes dans les bureaux.

Plan pluriannuel de prévention et DUERP

A la remarque que le fléchage est toujours défaillant, Marc Rauhoff, sous-directeur de la logistique et du patrimoine, indique que la signalétique informative est en cours de rénovation (cf infra) mais que la signalétique liée à l'évacuation est posée car réglementaire.

La CFTC-MAE indique que la désignation des serre-files et guide-files doit être revue sur le site de Vaugirard (des déménagements ont eu lieu depuis plusieurs années et les bracelets sont restés au même endroit).

Calendrier et modalités de construction des futurs plans 2019/2022

Pour élaborer les futurs plans 2019/2022, il est prévu la constitution d'un groupe de travail. Le plan sera ensuite suivi par un groupe de travail pour faire des points intermédiaires.

Pour Marie-Claire Hamon, il s'agit d'un groupe « agile » comprenant un conseiller de prévention, un assistant de prévention et un représentant par organisation syndicale.

VI. Suites données au baromètre social

Marie-Claire Hamon rappelle que le baromètre social est un outil de mesure dans le temps. La première photo a été réalisée fin 2017.

Il n'est pas proposé de lancer un nouveau plan d'action spécifique mais une réflexion sur les plans existants pour les faire évoluer, car il y a beaucoup de préoccupations communes.

Le 6 novembre 2018, un séminaire a réuni les DRAAF, l'enseignement agricole et les MAG d'administration centrale sur les suites à donner au baromètre social, afin de mutualiser les bonnes pratiques. Les MAG ont été réunies à nouveau le 15 février.

Les suites concernent des domaines prioritaires identifiés : conditions de travail, sentiment d'appartenance, communication interne, soutien dans les situations difficiles, accompagnement RH.

Un outil expérimenté en entreprise (espace de discussion) est en cours de validation, avec la volonté d'expérimenter l'outil avant de le déployer plus largement.

Une note de service va lancer un appel à candidatures pour tester cet espace de discussion, envisagé comme un groupe qui se réunit régulièrement (tous les 6 mois) pour parler du travail à l'endroit où il se passe avec les agents, avec un engagement de l'administration. Il n'est pas encore décidé si un prestataire extérieur sera sollicité ou pas, ni si la hiérarchie y participera.

VII. Travaux

Marc Rauhoff annonce que le groupe de travail sur la relocalisation des services de l'administration du MAA se réunira le 24 avril.

Il décrit les travaux en cours.

*Varenne

- Bâtiment D

Les agents ont déménagé sur le site Maine et les travaux commencent : création d'un ascenseur (il n'y en avait pas), sanitaires, cage d'escalier prolongée au 5ème, protection incendie, reformatage des bureaux, rafraîchissement avec récupération des parquets.

Installation de chantier dans cour 4 et parking -1 du parking (neutralisé) restera -2 et BJ

Période avec bruits : mai à juillet 2019.

- Bâtiment E

Les travaux sont programmés en 2020 avec une préparation en 2019 : permis de construire fin mars avec un projet de surélévation du bat E et en face de la salle Gambetta et consultation à la fin du printemps. Des sondages doivent être réalisés pour la surélévation (mais ils ne devraient pas générer beaucoup de bruit).

Les travaux commenceront dès le retour des agents dans le bâtiment D et le déménagement des agents du bâtiment E sur le site Maine.

- Huisseries

le remplacement des huisseries est terminé mais la mise en conformité des garde-corps et le remplacement des stores se poursuit.

Une rencontre est prévue avec le nouvel architecte des Bâtiments de France pour demander le remplacement de certaines fenêtres (au lieu de les rénover).

- Hôtel de Villeroy

Le principe du repositionnement de la cuisine au sous-sol est acté.

***Barbet de Jouy**

Les travaux sont terminés sur le RIA. Il est envisagé de faire un étage supplémentaire de restauration qui serait conforme aux règles d'urbanisme, mais cela va prendre un peu de temps. Le remplacement des huisseries se poursuit au rythme de 5 bureaux par période de 3 semaines. Concernant l'aménagement de l'accueil extérieur, le bureau d'étude poursuit ses travaux et en fera la présentation le 24 avril. Le projet prévoit de redonner de l'espace aux piétons et aux vélos.

*** Vaugirard**

Le changement des stores intérieurs (120 à 130) est prévu.

*** Maine**

Sont prévus la ventilation des sanitaires et le rafraîchissement des bureaux du 5ème étage du bâtiment C (système de climatisation quand les meubles sont installés). Pour l'hiver, les difficultés de régulation du chauffage persistent. Le bâtiment est une « passoire thermique » et si le MAA le conserve, il faudrait envisager une isolation par l'extérieur.

*** Signalétique**

Le marché est en cours de finalisation pour une signalétique fonctionnelle, permettant de changer très facilement les inscriptions, qui sera posée en commençant par Vaugirard.

*** Exercices d'évacuation des locaux**

Ils sont réactivés en 2019 avec les dates programmées suivantes : 29 mars pour Maine, 16 mai pour Lowendal, 13 juin pour Vaugirard, 28 septembre pour Barbet de Jouy et 24 octobre pour Varenne.

Ensuite les exercices d'évacuation seront inopinés.

Pour Marc Rauhoff, le sujet des points de rassemblement reste entier.

La DPMA est située au 17ème étage de la Tour Séquoia à La Défense. Il existe un service dédié pour l'ensemble de la Tour pour l'accès et les exercices d'évacuation qui sont organisés régulièrement. Le MAA n'a pas la main.

A la question de la remise en cause possible des travaux par le plan de densification des locaux, Marc Rauhoff indique que l'étude demandée ne prévoit pas de déplacer les cloisons, et que la DGPE s'est portée volontaire (début à la DGPE, puis au CGAAER).

Le regroupement de services a lieu sur les sites de Varenne et Barbet de Jouy, même si globalement le schéma d'emploi diminue.

Concernant l'impact du télétravail, il est prévu que chaque agent garde son poste de travail dans les locaux, contrairement à ce qui se passe dans le privé.

*** Contrôle d'accès**

Le principe du seul contrôle à l'entrée du site est retenu si le MAA est seul dans le site, ce qui n'est pas le cas du site Vaugirard.

VIII. Questions diverses

La CFTC-MAE avait posé trois questions diverses :

1. Quelle est la prise en compte des agents du site d'Auzeville dans le CHSCT d'administration centrale (bilan de prévention, rapport du service de santé au travail, accidents de service, etc.) ?

2. Un an après l'installation de la DGER dans les locaux rénovés du site de Lowendal, aucun exercice d'évacuation n'a encore été organisé. Est-il prévu d'en organiser un rapidement ?

3. Les difficultés de recrutement à la DGAL avec des postes non pourvus sont des facteurs de stress en continu pour la communauté de travail. Qu'est-il envisagé pour y remédier ?

Les réponses aux deux premières questions ont été apportées au cours de la réunion. Pour la troisième, Frédéric Stainer, chef de la mission des affaires générales de la DGAL, a indiqué qu'il était indéniable que deux sous-directions (Sous-Direction de la Qualité, de la Santé et de la Protection des Végétaux et Sous-Direction de la Santé et de la Protection Animales) connaissent des crises récurrentes.

Pour lui, on ne peut pas lier le stress aux seuls postes non pourvus puisque la DGAL vit sur un nombre de postes trop élevé depuis deux ans, ce qui n'était pas le cas auparavant. Il s'agit plutôt d'un effet visuel : beaucoup de contractuels sont recrutés pendant les crises, quand ils partent ils laissent une impression de vide.

Il y a un vrai sujet à la SDSPA qui vit des cycles d'arrivées et de départs, avec tous les 3 ans des vagues de départs et d'arrivées. En 2019, la DGAL recrutera 3 sorties d'école dont 2 pour le bureau de la santé animale.

Les études chiffrées montrent que la DGAL n'est pas inattractive. En effet le taux de candidature était de 110 % en 2014, il est de 200 % en 2018. Le taux de recrutement est de 60 % entre 2014 et 2018. 2019 voit la nomination d'une nouvelle cheffe de service et de deux chefs de bureaux. Une réflexion sur l'organisation de la sous-direction à 3 ans est en cours.

En fin de réunion, Thierry Game a indiqué que le nettoyage des vitres extérieures commençait le 20 mars.